

Charte de bonne conduite et de modération des échanges sur les réseaux sociaux

Cette charte s'adresse à l'ensemble des utilisateurs des réseaux sociaux de la Ville de Franqueville-Saint-Pierre. Ces espaces, ouverts à tous, ont pour objectif de partager l'actualité et les informations relatives à la commune.

Liste des différents réseaux sociaux de la ville :

- Instagram : @franquevillesaintpierre
- Facebook : Ville de Franqueville-Saint-Pierre
- Youtube : @FranquevilleStPierre
- LinkedIn : Ville de Franqueville-Saint-Pierres

Si les échanges et les débats sont encouragés, **certaines règles d'usage et de courtoisie sont déterminantes** pour préserver la qualité des discussions. Cette charte vise à garantir un environnement respectueux, propice aux échanges constructifs, tout en protégeant les participants contre les propos inappropriés.

Les commentaires font l'objet d'une **modération a posteriori**, c'est-à-dire après leur mise en ligne. Les modérateurs sont habilités à supprimer, sans avertissement préalable, tout contenu ne respectant pas les principes de civisme ou les dispositions légales. Ils peuvent également restreindre l'accès aux utilisateurs qui enfreindraient de manière répétée ces règles.

Bien que les critiques argumentées et les désaccords soient autorisés, **les propos injurieux, diffamatoires ou dénués de fondement ne seront pas tolérés**. De même, toute intervention de nature agressive, discriminatoire ou hors sujet sera retirée afin de préserver la sérénité des échanges.

Sont notamment interdits, sans que cette liste soit exhaustive :

- les propos discriminatoires fondés sur les convictions religieuses ou leur absence, l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle ou les opinions politiques ;
- les insultes, le harcèlement, les allégations graves non étayées ou manifestement erronées visant des personnes ou des organisations ;
- les messages à caractère obscène, pornographique ou contraire aux bonnes mœurs ;
- les contenus portant atteinte au droit d'auteur, au droit à l'image, à la vie privée ou à toute autre réglementation en vigueur ;
- les attaques personnelles dirigées contre les élus, les agents municipaux ou les membres de la communauté ;
- les propos hostiles envers les autres participants ;
- l'utilisation de la page à des fins publicitaires ou commerciales ;
- la diffusion de coordonnées personnelles ou professionnelles, ainsi que de liens inappropriés (spam, sites marchands, etc.) ;
- les informations périmées ou inexacts.

Pour favoriser des échanges de qualité, nous vous invitons à respecter les principes suivants :

- **Vérifiez la pertinence de votre commentaire** par rapport au sujet abordé et assurez-vous qu'il ne contrevient pas aux règles énoncées.
- **Mentionnez explicitement l'interlocuteur** concerné par votre réponse (en utilisant @ suivi de son pseudonyme) pour faciliter le dialogue.
- **Appuyez vos affirmations sur des sources fiables** afin d'éviter la propagation de rumeurs ou d'informations erronées.
- **Évitez l'emploi abusif des majuscules**, assimilé à une forme d'agressivité en ligne.
- **Gardez à l'esprit que vos propos sont publics** et accessibles à tous.

Les modérateurs se réservent le droit de **supprimer tout message non conforme à cette charte**, sans notification préalable. Ils peuvent également **exclure définitivement** les utilisateurs récidivistes ou engager des **poursuites judiciaires** en cas de manquement grave.

En adoptant une attitude respectueuse, vous contribuez à faire de ces espaces un lieu d'information et d'échange utile à tous. **Ces pages vous appartiennent aussi : préservons ensemble leur qualité.**